

ARRÊTÉ N° 2025-64

*RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE LA QUATRIÈME ANNÉE (4A)
DU DIPLÔME DE SCIENCES PO AIX (VOIE GÉNÉRALE)*

La Directrice de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;

Vu le référentiel national d'équivalences horaires approuvé en conseil d'administration restreint de l'IEP en sa séance du 13 juillet 2022 ;

Vu le règlement des études ;

ARRÊTE

Article 1 : Désignation d'une responsable de la coordination

Emilie ROMERO, Professeure agrégée de langue, est nommée responsable de la coordination des 4A du diplôme de Sciences Po Aix, parcours voie générale à compter du 23 octobre 2025.

Article 2 : Mission de la responsable de la coordination des 4A

Sous l'autorité du de la Directrice de la Formation et des Études, la responsable de la coordination des enseignements de 4A a pour mission :

- de participer aux journées de rentrée ou d'informations (forum des métiers) ;
- d'être la référente pédagogique des étudiants de 4A (voie générale) avec permanence et réception des étudiants une demi-journée par semaine ;
- de veiller au bon déroulement des enseignements de la 4A et leur coordination avec les enseignements de M1 ;
- d'être la première interlocutrice des enseignants de 4A ;
- d'assurer le lien entre les étudiants et la Direction de la Formation et des Études ;
- de suivre le bon déroulement des examens et des jurys de délibération.

Article 3 : Exécution

La Secrétaire générale et la Directrice de la formation et des études sont chargées, chacune pour ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 23 octobre 2025

Alessia LEFÉBURE
Directrice



DATE D'AFFICHAGE ET PUBLICATION : 07/11/2025